

CDEN du lundi 17 novembre 2021 Budget des collèges Déclaration liminaire FSU



Madame la présidente, monsieur le préfet, monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs

Nous tenons tout d'abord à apporter tout notre soutien à notre collègue professant dans un lycée d'Évry (Essonne) qui a fait l'objet d'une menace de mort — je cite « pour faire comme à Samuel Paty » — ainsi qu'a l'ensemble de la communauté éducative cet établissement. Le ministre de l'Éducation nationale doit prendre la mesure de la tension qui règne dans de nombreux établissements et agir afin de protéger tous les personnels. Malheureusement, madame la rectrice préfère mettre en place des mesures iniques et exclusivement de répression antisyndicale comme le déplacement d'office de Kai Terada, collègue du lycée Joliot-Curie de Nanterre et militant SUD-Education. De ce fait, madame Charline Avenel porte une énorme responsabilité dans les violences policières et les gardes à vue qu'on subit les élèves de ce lycée.

Juste après les élections législatives, le président Macron avait indiqué avoir entendu le résultat des urnes et promis de changer de méthode! Visiblement, le changement de gouvernance correspond à un durcissement de sa politique antisociale, à un rejet des concertations et des discussions, en atteste le débat parlementaire autour du projet de loi de finances mené sous la menace d'un 49.3!

Le président et son pouvoir ultralibéral et sans scrupule enfoncent de nombreux ménages dans la pauvreté en refusant de prendre les mesures indispensables de hausse des revenus et des pensions. Pire, il a fait de choix d'amplifier les positions antisyndicales et répressives, par exemple en réquisitionnant les travailleurs grévistes des raffineries. Il met ses pas dans ceux du pouvoir sarkozyste qui avait opéré de la même façon en 2010. Si l'on tient compte du fait que les services essentiels pouvaient avoir du carburant, la précision du BIT ne semble vraiment pas satisfaite. La volonté est avant tout de gouverner par la peur pour imposer les mesures dictées par le MEDEF et consorts!

Les difficultés de recrutement, qu'il s'agisse de chefs d'établissement, de professeur, de CPE, d'infirmières, d'assistantes sociales, de Psy-En, d'AESH, d'AED etc. ont lourdement pesé sur cette rentrée. Les directrices et directeurs d'écoles, les chefs d'établissement, les vies scolaires, l'ensemble des personnels enseignants, administratifs, de santé ou du social, etc. ont été particulièrement sollicité.es et sont déjà épuisé.es.

L'objectif du ministre Pap Ndiaye est-il uniquement d'ajouter de la désorganisation aux difficultés auxquelles font déjà face les équipes depuis l'arrivée de Jean-Michel Blanquer au ministère ? Cherche-t-il exclusivement à nous empêcher de mener à bien nos missions dans le seul but de décrédibiliser l'école de la République, gratuite, laïque et ayant pour mission la réduction des inégalités de naissances ?

Comment expliquer l'annonce de fermeture de 6 lycées à Paris – dont 5 professionnels – afin de permettre à la région de réaliser de juteuses opérations foncières et ouvrir un IUT ? Une fois de plus, ce sont les catégories populaires qui sont directement attaquées !

Gageons que cela permettra de trouver des ressources budgétaires supplémentaires pour les établissements privés notamment confessionnels !

En toute connaissance de cause, le ministre Pap Ndiaye continue le jeu de massacre instauré Jean Michel Blanquer !

Sinon comment expliquer la volonté de poursuivre l'évaluation des établissements sans jamais proposer la banalisation de journées de travail et de réflexion ? Étant donné que les équipes n'attendent rien de positif de cet objet néolibéral, l'objectif semble exclusivement d'ajouter de la fatigue à la fatigue! Nous pourrions dire la même chose du scandaleusement nommé CNR. Ce ne semble être qu'une usine à gaz supplémentaire émanant d'une personne totalement coupée de la réalité. Si le président et le ministre veulent connaître les difficultés du terrain et obtenir des conseils pour améliorer la situation les syndicats de la FSU sont disponibles.

Concernant l'ordre du jour, nous ne pouvons que constater une nouvelle fois l'insuffisance de la dotation globale de fonctionnement. Le département du Val-d'Oise se montre à nouveau bien plus chiche que les autres départements de l'académie de Versailles et d'une façon plus générale d'Île-de-France et de France en matière de dépenses par élève.

Une nouvelle fois, les forfaits et les taux restent inchangés. Or, ces dernières années, l'inflation n'est pas nulle, et cette année elle augmente largement et approchera les 6 à 7 % pour l'année 2022 selon les prévisions de l'Insee.

De plus, de nombreux collèges étant en situation de saturation du fait de la hausse démographique, il convient de revoir à la hausse les éléments de dotation liée au patrimoine, l'entretien d'établissements saturés posant de nombreux problèmes.

Nous ne pouvons donc que constater un écroulement en euros réels, c'est-à-dire prenant en compte l'inflation. C'est un très mauvais message qui est envoyé aux personnels ainsi qu'aux élèves et à leurs familles.

Des remontées des établissements (mais aussi d'écoles) mettent en évidence une baisse des quantités et de la qualité des repas servis dans les cantines. C'est extrêmement préoccupant, car cela impacte très fortement les familles les plus pauvres d'un département fortement paupérisé. Pour beaucoup d'élèves, le repas à la cantine est le seul repas équilibré de la journée, voire le seul repas ! Il n'est donc pas admissible de réduire celui-ci.

Le risque de fermetures de piscines nous inquiète. Ce seront en premiers lieux les familles les moins favorisées qui en seraient victimes. Nous demandons donc au conseil départemental d'œuvrer pour que les piscines restent ouvertes notamment sur les créneaux scolaires.

Depuis des années, nous vous alertons sur le fait que dans trop de collèges le fléchage crédit EPS n'est pas respecté. C'est toujours le cas. Nous avons le même problème de fléchage de crédits non respectés pour Les ULIS. Les crédits Ulis étant parfois utilisés pour d'autres actions. Il faut absolument que les EPLE reçoivent une directive claire à ce sujet émanant tant du conseil départemental que de la DSDEN.

Nous vous demandons également de mettre en place une subvention spécifique UPE2A à hauteur de 1250 € par an. Cela correspond à la moitié de l'enveloppe ULIS.

Pour revenir à la situation des effectifs dans les collèges, il est, pour la FSU, extrêmement urgent de revoir le plan de construction et d'accroissement des places disponibles dans les collèges ! La situation n'est plus tenable. Il y a, entre autres, un très fort besoin de collège dans le secteur de Louvres-Fosses-Marly. Quand envisagez-vous de régler ce problème ?

Pouvez-vous nous faire part des éléments actés et donc en voie de réalisation, mais aussi des éléments de réflexion des élus du Conseil départemental ?

L'urgence est forte, tout retard entraînera la mise en difficulté des équipes et des élèves, notamment dans les quartiers sensibles qui sont déjà largement oubliés pour ne pas dire abandonnés par l'éducation nationale qui souhaite faire des économies sur les établissements prioritaires.

Nous souhaiterions également savoir à quelle hauteur vous investissez dans des associations pseudopédagogiques ou pseudoformatives, dans les cités éducatives du département.

La FSU95 est totalement opposée à la mise en place de ces cités éducatives qui servent à faire entrer dans les EPLE et les écoles des associations pseudopédagogiques. Ces moyens seraient bien mieux employés s'il venait abonder les budgets des EPLE et des écoles. Le nier revient juste à nier le professionnalisme et l'expertise des personnels de l'éducation nationale.

Pour la FSU, c'est également une façon déguisée de faire entrer un privé subventionné dans l'école. Une association, par exemple, « le choix de l'école » même si elle a le soutien d'IEN ou d'IPR ne devrait pas percevoir d'argent public et il conviendrait de rappeler aux personnels sous statut de la fonction publique qu'ils ne doivent pas préparer la privatisation de pans entiers de l'éducation nationale sauf à démissionner de leur actuel poste de fonctionnaire!

Nous nous devons de rappeler que le service public de l'éducation a plus que jamais besoin de recrutement de personnels formés à la hauteur des besoins et des enjeux sociétaux.

C'est pour cela que la FSU, avec d'autres organisations syndicales, était dans l'action le 29 septembre pour le réclamer une légitime hausse des pensions et des salaires. C'est aussi pour cela qu'elle continuera à mobiliser l'ensemble des personnels pour montrer que d'autres choix sont possibles.

Demain, la FSU sera dans l'action à deux titres.

Nous exigeons tout d'abord le retrait de projet de nouvelles baisses des temps d'enseignement et la sauvegarde de l'enseignement professionnel dans le cadre d'une éducation nationale républicaine et émancipatrice. L'enseignement professionnel doit réintégrer pleinement le giron de l'éducation nationale!

Nous serons également dans l'action dans un cadre interprofessionnel large et fort pour exiger non seulement des hausses de revenus, mais aussi la fin de la répression antisyndicale citée plus haut.

La FSU poursuit sa lutte pour les AESH qui doivent obtenir un statut et une rémunération permettant d'assurer dignement leurs missions.

En cette période de forte difficulté pour les Fonctions publiques, la FSU95 apportera tout son soutien à celles et ceux qui se mobilisent pour obtenir des conditions décentes de travail et pour être en situation d'offrir aux citoyen.ne.s les services publics auxquels ils ont droit. La FSU95 appelle les personnels à la rejoindre dans la lutte.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la façon dont la préfecture de police a tardé à valider les parcours des manifestations de demain, la validation n'ayant eu lieu que ce matin! Elle voudrait pourrir la situation qu'elle n'agirait pas autrement.

La FSU95 remercie l'ensemble des personnels des services, nos collègues, tant du Conseil départemental que de la DSDEN. Nous connaissons leur volonté de faire leur travail au mieux et nous savons que sans eux, cette instance ne pourrait pas se tenir.

Pour conclure, la FSU regrette l'absence du préfet. Le préfet précédent n'a jamais daigné venir assister à l'ouverture de ce CDEN. Cela fait deux CDEN que l'actuel préfet ne vient pas... par le passé, tous les préfets successifs étaient venus au moins se présenter et ouvrir les débats. Nous savons bien que l'agenda d'un préfet est extrêmement lourd, mais nous estimons que le CDEN est une instance importante et sérieuse qui mérite quelques égards.

Madame la présidente, monsieur le préfet, monsieur le directeur académique, mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention.